

Du registre aux délibérations du **Conseil Communal**, il a été extrait ce qui suit :

Séance publique du 2 décembre 2024

PROJET DE DELIBERATION

Présents : Mme LIEGEOIS, Bourgmestre-Présidente
M. STREBELLE, M. PATERNOTTE et SIRAUT, Echevins
~~M. PATERNOTTE, Mmes LIEGEOIS et RENARD, M. NIEZEN, Mmes BROHEE,~~
~~FACQ et GALLEMAERS, Mrs RASSART et THYS, Conseillers.~~
M. ROLIN, Président du CPAS, assistant à la séance avec voix consultative.
Mme KOWALSKA, Directrice générale - Secrétaire.

Point 7 : Conseillers communaux – Formation du tableau de préséance

Considérant que, conformément à l'article L1122-18 du CDLD, le tableau de préséance a été réglé par le règlement d'ordre intérieur du conseil voté en séance du ¹ et que c'est sur base des critères y contenus que le tableau de préséance doit être dressé ;

A l'unanimité, ARRÊTE :

Le tableau de préséance des membres du conseil communal :

Ordre de préséance	Prénom - Nom	Date la + ancienne d'installation sans interruption	Nombre de suffrage obtenu le 13/10/2024 ²	Rang dans la liste
1	Géry PATERNOTTE	14/01/1995	352	4
2	Didier STREBELLE	06/01/2001	360	2
3	Raoul ROLIN	04/12/2006	185	1
4	Isabelle LIEGEOIS	28/04/2008	421	1
5	Michel NIEZEN	03/12/2018	368	1
6	Mireille GALLEMAERS	24/09/2020	201	2
7	Kevin THEYS	24/11/2022	119	1
8	Cindy SIRAUT	02/12/2024	283	3

¹ Voici un **exemple classique de critères** pour l'établissement du tableau de préséance : « Article 2 - Sous réserve de l'article L1123-5, paragraphe 3, alinéa 3 du CDLD relatif au bourgmestre empêché, le tableau de préséance est réglé d'après l'ordre d'ancienneté des conseillers, à dater de leur première entrée en fonction, et, en cas d'ancienneté égale, d'après le nombre des votes obtenus lors de la dernière élection. Seuls les services ininterrompus en qualité de conseiller titulaire sont pris en considération pour déterminer l'ancienneté de service, toute interruption entraînant la perte définitive de l'ancienneté acquise. Les conseillers qui n'étaient pas membres du conseil sortant figurent en bas de tableau, classés d'après le nombre de votes obtenus lors de la dernière élection. »

² En cas de parité d'ancienneté : suffrages obtenus aux élections du 14 octobre 2018

9	Michaël REDOTTE	02/12/2024	281	5
10	Luigi TODARO	02/12/2024	171	3
11	Fabrice DUPRIEZ	02/12/2024	138	7
12	Emerence KESSELS	02/12/2024	131	8
13	Fabrice DE VISCH	02/12/2024	55	1

PAR LE CONSEIL COMMUNAL,

La Secrétaire,

(s) Karolina KOWALSKA

La Présidente,

(s) Isabelle LIEGEOIS

POUR EXPEDITION CONFORME, délivré à Brugelette, en date du ...

La Directrice générale,

La Bourgmestre,

Karolina KOWALSKA

Isabelle LIEGEOIS